

Fiche synthétique des résultats du point de prélèvement: Port de l'Anse aux Lapins à Pornic



Caractéristiques de la station

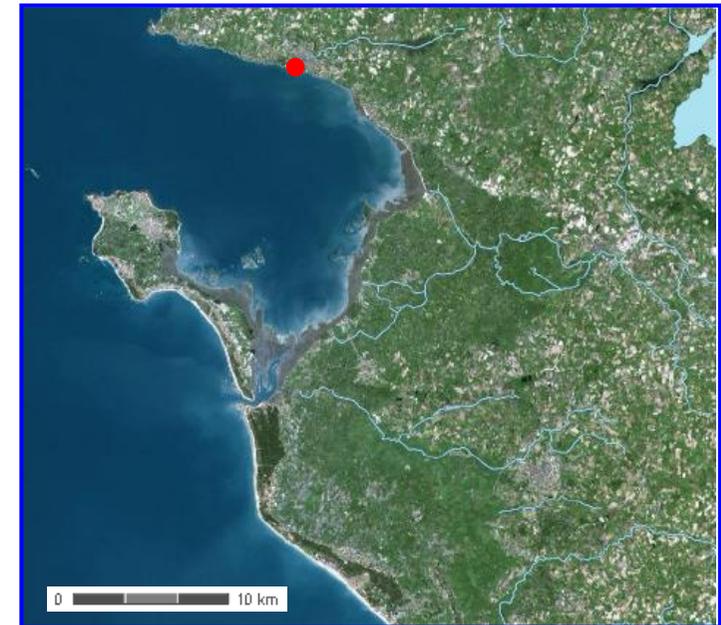
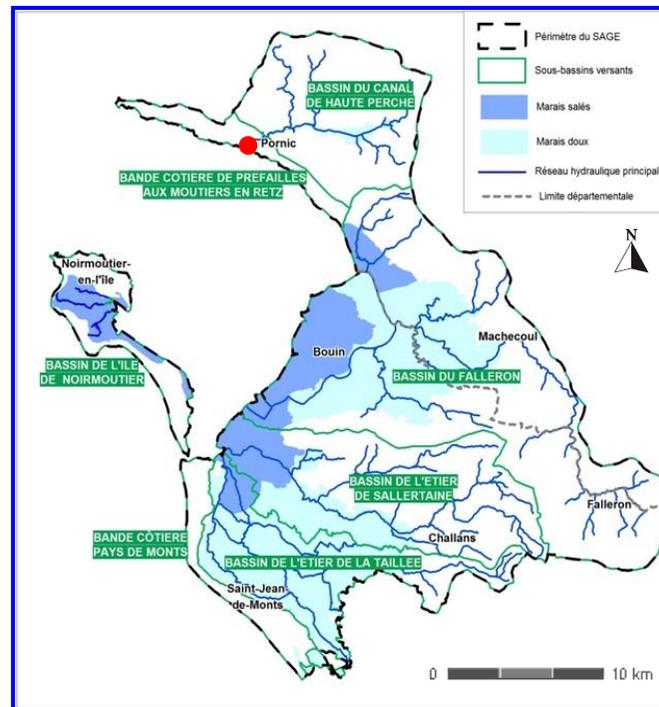
Localisation : Port de l'Anse aux lapins
Communes : Pornic (44)
Sous-bassin versant : -
Gestionnaire : Conseil départemental 44

Descriptif du suivi

Les prélèvements sont réalisés à marée haute (au moment de la pleine mer) afin de connaître la qualité des eaux du port.

Pour le suivi physico-chimique, sept campagnes de prélèvements ont été effectuées par an de 2007 à 2013 durant les mois de mars à novembre. En 2014 et 2015, sept campagnes ont été réalisées de février à novembre.

Pour les analyses microbiologiques, les prélèvements ont été effectués aux mêmes dates que précédemment (voir fiche « analyses microbiologiques »).



Caractéristiques physico-chimiques

Situation de la qualité de l'eau par rapport aux objectifs de « bonne qualité » fixée par la DCE

Objectif de bonne qualité de la DCE	Bilan de l'oxygène			Nutriments		Température de l'eau (°C)	Acidification	
	O2 (mg/L)	O2 (% sat)	MES (mg/L)	PO4 (mg/L)	NH4+ (mg/l)		pH mini	pH maxi
	[7,5;6]	[80;65]		[0,1;0,5]	[0,1;0,5]	[20;21,5]	[6,5;6]	[8,2;9]
2012-2014*			33	0,29	0,18			
2013-2015*			29	0,29	0,13			
2015**			29	0,16	0,13			

* Valeur calculée à partir du percentile 90(Excel) ** Valeur la plus déclassante

Réglementation

La directive 2000/60/CE du 23 octobre 2000 (DCE), établissant un cadre pour une politique communautaire dans le domaine de l'eau, fixe plusieurs objectifs :

- atteindre un bon état des eaux en 2015
- réduire progressivement les rejets, émissions ou pertes pour les substances prioritaires,
- et supprimer les rejets d'ici à 2021 des substances prioritaires dangereuses.

L'arrêté du 25 janvier 2010 définit les méthodes et critères d'évaluation de l'état écologique, de l'état chimique et du potentiel écologique des eaux de surface.

La légende ci-contre est définie selon l'annexe 3 du présent arrêté.

Légende « Qualité de l'eau » selon la directive DCE :

- Très bonne
- Bonne
- Moyenne
- Médiocre
- Mauvaise
- Objectif inexistant

Généralités

Quelques repères :

L'oxygène dissous est indispensable à la vie aquatique animale ; les variations de sa teneur sont aussi importantes que la valeur du taux absolu. La demande chimique en oxygène (DCO) correspond à la quantité d'oxygène consommée par voie chimique pour oxyder l'ensemble des matières oxydables présentes dans l'eau. La demande biochimique en oxygène (DBO5) correspond à l'oxygène qui a été utilisé par des bactéries pour dégrader les matières organiques biodégradables présentes dans l'eau. Le Carbone organique dissous (COD) contribue au bilan de l'oxygène. Il s'agit de la matière organique dissoute, provenant du lessivage des sols ou des rejets urbains. Il permet de suivre l'évolution d'une pollution organique dans le milieu aquatique.

L'azote est présent sous forme organique (azote kjeldhal et ammonium), et sous forme minérale (nitrites, nitrates). L'ammonium (NH₄⁺), indique une difficulté des cours d'eau à assimiler une pollution organique récente. L'ion nitrate (NO₃⁻) est la principale forme d'azote inorganique trouvée dans les eaux naturelles ; il provient des effluents industriels et domestiques ainsi que du lessivage des terres agricoles.

Le phosphore est présent naturellement dans les roches, le sol, les déjections animales et les végétaux, mais provient également de rejets domestiques, agricoles ou industriels. Sa présence est déterminée par la mesure des concentrations en orthophosphate (PO₄³⁻) et en phosphore total (P tot).

Les matières azotées, le phosphore et les nitrates entraînent un développement de la végétation, ayant pour conséquence l'eutrophisation artificielle. Phosphore et azote sont utilisés en engrais, en tant qu'élément nutritif pour les plantes.

Le suivi réalisé depuis plusieurs années sur cette station permet de faire ressortir les éléments suivants :

Pour le bilan de l'oxygène, nous ne disposons pas de données depuis 2009.

Les teneurs en azote ammoniacal correspondent à une bonne qualité de l'eau en 2012-2014 et 2013-2015, indiquant l'absence de pollution organique ponctuelle et récente au moment des prélèvements. Pour l'année 2015, la valeur la plus déclassante (0,13 mg/L), relevée en septembre 2015, indique une bonne qualité de l'eau.

Les teneurs en orthophosphates correspondent également à une eau de bonne qualité entre 2012-2014 et 2013-2015, indiquant l'absence de rejets domestiques ou agricoles au moment des prélèvements. Pour l'année 2015, la valeur la plus déclassante (0,16 mg/L) est relevée en février 2015, indiquant une bonne qualité de l'eau.

Globalement, on observe une bonne qualité de l'eau pour les deux paramètres analysés.